

## Premier Acadien et premier Canadien

Pierre-Maurice Hébert

Volume 8, numéro 2, novembre 2002

De La Rochelle au Témiscouata

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11205ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions Histoire Québec

### ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Hébert, P.-M. (2002). Premier Acadien et premier Canadien. *Histoire Québec*, 8(2), 35–39.

# Premier Acadien et premier Canadien

PAR PIERRE-MAURICE HÉBERT

**M**aurice-L. Hébert (1888-1960) me disait naguère que Louis Hébert, notre ancêtre commun, était en même temps le premier Acadien et le premier Canadien. Maurice-L. Hébert<sup>1</sup> a laissé, sur le sujet, un texte qu'il avait prononcé à Québec en 1946.

Louis Hébert a son monument, bien en vue, au centre du Vieux-Québec, là où il

vait les bases de ses médicaments dans les plantes. D'où son goût pour la culture des plantes. Il rêvait de découvrir de nouvelles plantes en Amérique et d'en cultiver d'autres.

Mais sa motivation profonde était d'instruire les indigènes du Canada et de les gagner à la civilisation chrétienne.

Sagard rapporte qu'il disait avant de mourir : « J'ai passé les mers pour venir les secourir, plutôt que pour aucun intérêt particulier<sup>6</sup> ». Cette motivation était d'ailleurs celle de la plupart des fondateurs du Canada français.

Il faut se rappeler que Louis Hébert est venu en Nouvelle-France durant la période la plus dure, celle des « conquitateurs » qui exerçaient un monopole commercial de la fourrure. Lionel Groulx écrit : « Les mercantils ne veulent à aucun prix du plus modeste noyau de communauté humaine qui aurait fatalement ses intérêts propres, lesquels pourraient contrecarrer les intérêts du commerce... Ils abreuvèrent des pires avanies un colon têtue comme Louis Hébert<sup>7</sup> ». On comprend que Louis Hébert ait pu appuyer la cause des récollets qui demandaient au roi de ne pas en-



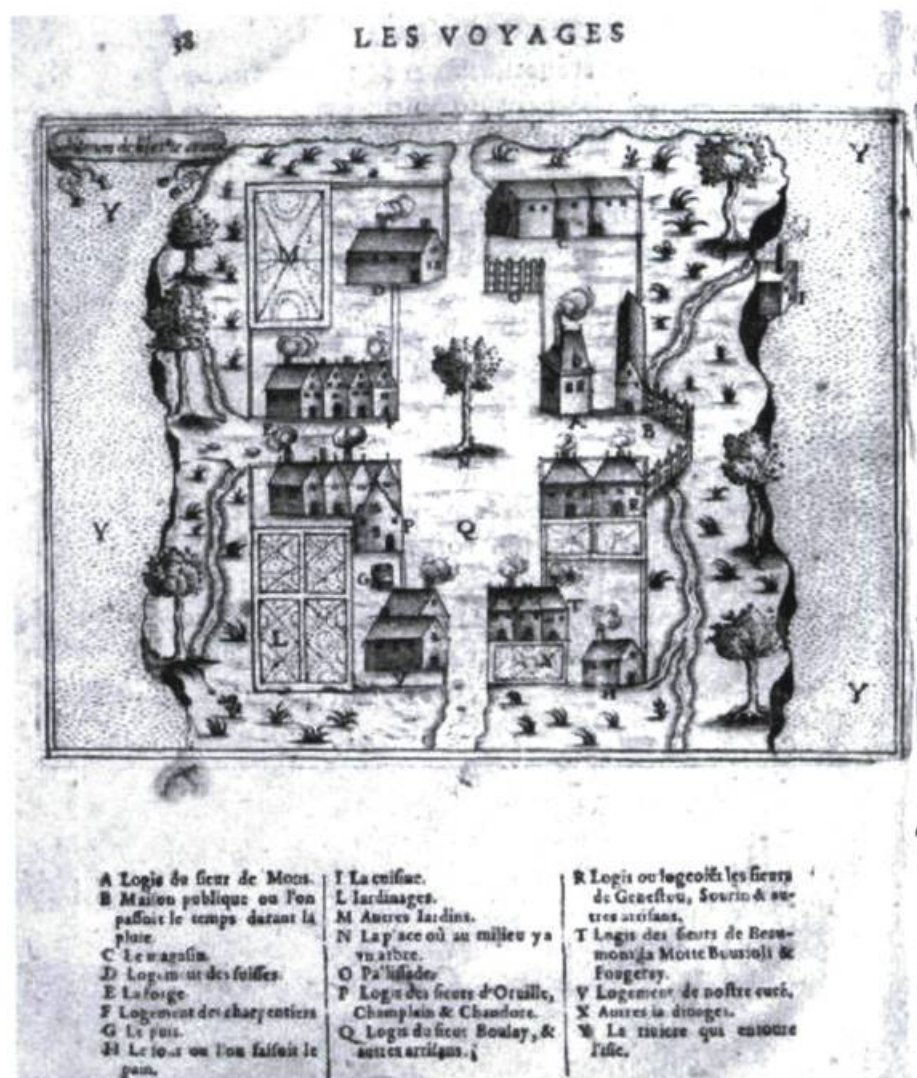
Carte de l'île Sainte-Croix, d'après Samuel de Champlain.

cultivait sa terre. Tout près, apparaît la statue de son épouse, Marie Rollet, entourée de ses trois enfants en bas âge. De l'autre côté de Louis Hébert, une autre statue représente Guillaume Couillard de Lespinay, gendre de Louis Hébert et l'époux d'une des filles qui figurent avec Marie Rollet.<sup>2</sup> Voilà donc un monument très instructif sur Louis Hébert et sa progéniture.<sup>3</sup> Il est dû au sculpteur Alfred Laliberté.<sup>4</sup>

## Premier Acadien

Louis Hébert est venu en Acadie en 1604, au cours d'une expédition avec Champlain, Jean de Poutrincourt (son cousin), et plusieurs autres. En 1606, il a signé un engagement de s'y établir.<sup>5</sup>

Son père était Nicolas Hébert, apothicaire de la reine de France, Catherine de Médicis. Louis hérita de son père l'amour de la science médicale. Il trou-



Plan de l'Habitation de Sainte-Croix.

voyer au Canada des gens de religion étrangère ce qui, à cette époque, aurait rendu les rapports encore plus difficiles, au milieu d'une vingtaine d'habitants.

Maurice-L. Hébert parle d'un «*appel mystérieux de Dieu qui attirait Louis Hébert vers des contrées inconnues*». En Acadie, écrit-il, «*il exerce son zèle, soit en étudiant les idiomes des indigènes (devenant de la sorte notre premier linguiste), soit en se familiarisant avec les propriétés médicinales de nos plantes et en soignant les malades, soit en cultivant la terre pour juger de sa productivité et assurer à la colonie naissante des primeurs bien nécessaires. Grâce à sa science et à son habileté, il réussit à enrayer enfin le scorbut, maladie nouvelle pour les Français* ».

Maurice-L. Hébert écrit encore que Louis Hébert est le «*premier semeur de blé en Acadie*»<sup>9</sup>. Ce n'est pas un «*aventurier*» dit-il, ni un «*mercanti*»<sup>10</sup>. C'est à Port-Royal en Acadie, qu'avec Champlain, Dupont-Gravé et quelques autres, il s'établit [...]. «*Hébert est donc ainsi l'un des premiers Acadiens, et le co-fondateur de Port-Royal [...] il dispose même du commandement en Acadie*»<sup>11</sup>.

Louis Hébert dut faire un aller-retour en France en 1606-1607, après une razzia de Port-Royal par les Hollandais et une révocation de la colonie par la France (F.-X. Garneau I).

Avant la fondation de la Virginie, en 1607, Louis Hébert a exploré les côtes américaines avec Champlain pour y choisir un lieu d'établissement. Il a même aménagé un potager au Massachusetts. Mais il a dû fuir précipitamment ce lieu devant une attaque des Amérindiens<sup>12</sup>.

Pour Louis Hébert, Port-Royal en Acadie semblait plus hospitalier et plus favorable à la culture de la terre. C'est donc là qu'il sema le blé et les pommiers. Il fit un si beau jardin qu'il émerveilla Marc Lescarbot, premier historien de l'Acadie. «*Le Sieur de Poutrincourt, écrit Lescarbot, fit cultiver un peu de terre pour semer du blé et y planter de la vigne, comme il fit à l'aide de notre apothicaire, M. Louis Hébert, qui, outre l'expérience qu'il a dans son art, prend plaisir au labourage de la terre*»<sup>13</sup>.



Louis Hébert apothicaire/apothecary

**En 1985, la Société canadienne des postes rendait hommage à Louis Hébert non pas comme colon mais comme apothicaire. Cette émission voulait souligner le 45<sup>e</sup> Congrès international des sciences pharmaceutiques, tenu à Montréal. (Design : Clermont Malenfant)**

Malheureusement, à la fin de l'année 1613, une expédition de la Virginie vint chasser les Acadiens de Port-Royal; Louis Hébert dut donc retourner en France<sup>14</sup>. Il avait tout de même travaillé près de dix ans à la fondation de l'Acadie. Il a bien mérité le titre d'Acadien que Maurice-L. Hébert lui donnait.

Mais quel mystérieux appel était à l'oeuvre dans l'âme de Louis Hébert pour que cet homme, bien nanti en France, veuille encore en 1617 revenir en Nouvelle-France? Champlain, partant pour la vallée du Saint-Laurent en 1617, Louis Hébert décida de l'accompagner. Il vendit ses biens et partit avec son épouse et ses enfants. Il traversa une troisième fois l'océan périlleux.

#### Premier Canadien

À cette époque, la traversée de l'océan était une expédition risquée. Les naufrages y

étaient fréquents. On n'était jamais certain d'arriver vivant de l'autre côté. Maurice-L. Hébert écrit qu'on naviguait alors sur des vaisseaux à voile si petits et si fragiles qu'on ne leur donnerait même pas le nom de goélettes aujourd'hui<sup>15</sup>. Il a fallu plus de deux mois à Louis Hébert pour traverser l'Atlantique avec sa famille. Arrivée à Tadoussac, au milieu de juin 1617, c'est en barque que la famille a pu se rendre à Québec.

Le fief alloué à Louis Hébert était à la haute ville, près du château Frontenac actuel. Tout était en forêt à cette époque. Les quelques arrivants étaient groupés au fort Champlain, à la basse ville, près du débarcadère des bateaux. Plus tard, Louis Hébert obtint d'autres arpents dans la basse ville, près de la rivière Saint-Charles (le fief de Lespinay). Cette terre a plutôt servi à son gendre, car Louis Hébert est mort peu de temps après. On y voit aujourd'hui la rue Lespinay.

La vie n'était pas facile pour le premier agriculteur du pays, comme on l'a vu. Hébert était soumis à la compagnie de traite de fourrure qui voyait, dans la culture de la terre, un commerce qui lui ferait du tort : la France arrêterait de subventionner la compagnie, voyant que le pays pouvait se subvenir à lui-même. Louis devait donc s'astreindre à ne nourrir que sa famille et les gens de la compagnie. On n'avait pas permis qu'il apporte une charrue de la France.

Louis Hébert a dû travailler à la «bêche» et à la hache. Cet homme avait certainement du courage et de la vertu pour s'agripper au sol du nouveau continent, coûte que coûte.

Heureusement, il avait l'appui de Champlain, qui le nomma en 1620 procureur du roi. Voici comment Champlain parle du travail de Louis Hébert à Québec: «*Je visitai les lieux, les labourages des terres que je trouvaiensemencées et chargées de beaux blés, les jardins chargés de toutes*

sortes d'herbes, comme des choux, raves, laitues, pourpier, oseille, persil et autres herbes, citrouilles, concombres, melons, pois, fèves, et autres légumes aussi beaux et avancés qu'en France<sup>16</sup>».

De plus, Louis Hébert avait une grande qualité : à Québec, comme en Acadie, il s'entendait parfaitement avec les autochtones et parlait leur langue<sup>17</sup>. Ceux-ci l'aimaient et l'appelaient «le ramasseur d'herbes<sup>18</sup>». Avec les «herbes» qu'il faisait fermenter, il inaugura nos brasseries de bière, comme il avait inauguré la fabrication de vin avec les vignes et le cidre avec les pommes en Acadie.

Maurice-L. Hébert parle en ces termes du travail de Louis Hébert à Québec : «Hébert s'identifie au sol. Il bâtit sa maison et s'y installe définitivement. Il abat des pans de forêts et cultive, à la bêche, les dix arpents du terrain où se trouvent aujourd'hui, à Québec, le grand et le petit Séminaire, l'Université Laval et les rues Sainte-Famille, Hébert et Couillard. Au temps de la famine, chacun se tourne vers Louis Hébert pour être secouru. Jusqu'à sa mort, il ne cessa de défricher et de cultiver ses deux fiefs nobles du Sault-au-Matelot et de Lespinay, plus au profit de la colonie qu'au sien propre. Mais ce n'est que deux années après les funérailles d'Hébert que Couillard obtiendra la permission de recevoir la charrue dont son beau-père avait tant et si vainement rêvé! Louis Hébert avait établi la première ferme modèle au Canada, en dépit des bien faibles moyens dont il disposait<sup>19</sup>».

Selon les historiens, Louis Hébert avait des bovins qu'il faisait paître le long de la rivière Saint-Charles<sup>20</sup>. Maurice-L. Hébert parle des bœufs que Louis Hébert avait importés pour le travail des champs<sup>21</sup>. Avec sa «ferme modèle», Louis Hébert devait tracer la voie à ceux qui viendraient par la suite ouvrir des terres à Québec.

Malheureusement, Louis Hébert a fait une chute fatale sur la glace, durant l'hiver de 1627. Il en est mort peu de temps après, à l'âge de 52 ans.

### Marie Rollet

L'épouse de Louis Hébert, Marie Rollet, était une femme de la trempe de son mari.

Vaillante et fidèle, elle s'est donnée entièrement à sa famille, à Paris et en terre d'Amérique, surmontant des périls extraordinaires et bravant de nouveaux dangers dans le pays, après la mort de son mari.

Maurice-L. Hébert (qui a le mieux parlé du couple Hébert-Rollet) écrit : «...aussi héroïque que son époux, on la vit tenir sa maison, élever sa famille, aider aux travaux de la ferme, secourir les voisins, assister les malades et enseigner aux in-

ger, de rentrer en France, comme le lui offraient les frères Kertk qui venaient, au nom de l'Angleterre, de recevoir la reddition de la ville de Québec et de la colonie épuisée par la famine et le manque d'armes et de munitions».

Maurice-L. Hébert a comparé Marie Rollet à Maria Chapdeleine pour son attachement à la terre<sup>22</sup>. Après un temps de veuvage, elle s'est remariée, en 1629, avec un compagnon de son époux, Guil-

laume Hubou<sup>23</sup>, pour continuer le travail sur la ferme. Elle n'eut pas de descendance de ce second mariage.

De Louis Hébert cependant, Marie Rollet a eu un garçon et deux filles. Le garçon, Guillaume (mort en 1639), épousa Hélène Desporte; ils eurent Joseph, marié à Charlotte de Poitiers et Françoise qui épousa Guillaume Fournier. Joseph est mort après avoir été capturé par les Iroquois en 1661<sup>24</sup>. Il n'a pas laissé de descendance.

Françoise Hébert (fille de Guillaume Hébert) et Guillaume Fournier eurent quinze enfants qui perpétuèrent la descendance de Louis Hébert et de Marie



La statue de Louis Hébert, à Québec. (Photo Robert Ledoux)

digènes. Elle fut la première institutrice canadienne. Elle montra la plus grande fortitude lors des attaques répétées des sauvages et donna toute la mesure de sa détermination et de sa volonté en refusant, en 1629, quoiqu'elle fût veuve et ne pût compter que sur son gendre pour la proté-

Rollet<sup>25</sup>.

Quant aux filles de Louis Hébert, Guillemette a épousé Guillaume Couillard de Lespinay. Elle aussi, par ses enfants, perpétua la filiation de Louis Hébert. Ils eurent une dizaine d'enfants, mais deux garçons furent tués par les Iroquois<sup>26</sup>.

Guillemette est la seule fille de Louis Hébert à avoir laissé une progéniture. L'autre femme qui a laissé une progéniture est Françoise, sa petite-fille. Ces deux femmes, avec leur mari, sont à l'origine de la plus grande descendance au Canada. Il n'est guère de familles anciennes au Québec qui ne relèvent d'elles.

L'autre fille de Louis Hébert et Marie Rollet, Anne, s'est mariée mais est morte sans laisser de descendance. L'abbé Couillard écrit: «*Le père Joseph, dit Sagard, fit le premier mariage au Canada entre Étienne Jonquest de Normandie et Anne Hébert, fille aînée de Louis Hébert qui depuis un an était arrivé à Québec*<sup>27</sup>». Le père Le Jeune ajoute que les époux sont morts tous deux en 1619, c'est-à-dire deux ans après l'arrivée de Anne avec son père, sa mère et les autres membres de la famille Hébert-Rollet en 1617<sup>28</sup>.

Marie Rollet est décédée en 1649. Elle s'était mariée à Paris en 1602 à Louis Hébert. Sa vie fut entièrement dévouée à ses trois enfants et à l'oeuvre de fondation du Canada. On sait qu'elle hébergea, à partir de 1632, des orphelines indigènes pour les instruire. Elle était très amicale avec les autochtones, comme son époux d'ailleurs qui était interprète auprès de ceux-ci pour les missionnaires et les étrangers<sup>29</sup>.

## Conclusion

Maurice-L. Hébert parlait de Louis Hébert comme d'un «*type intéressant entre tous par son courage et son amour de la liberté*» à l'origine de notre histoire. Le premier habitant à Québec est un modèle par sa «*persévérance*» et sa «*calme volonté qui triomphent de tout*». L'écrivain et directeur du tourisme, Maurice-L. Hébert, rappelait l'affirmation de Champlain à propos de Louis Hébert: «*Il travailla pour les autres et non pour lui*<sup>30</sup>». On pourrait en dire autant de son épouse Marie Rollet. Ils sont des figures remarquables dont on peut être fiers. Il n'est pas étonnant qu'on ait voulu garder leur mémoire par des écrits et des monuments.

Maurice-L. Hébert avait l'occasion de parler souvent de Louis Hébert, puisqu'il était directeur du tourisme à Québec. Le bureau touristique était (comme au-

jourd'hui) sur l'emplacement même de la propriété de Louis Hébert (rue Sainte-Anne actuelle).

En appelant sa fille, Anne, Maurice-L. Hébert a peut-être pensé à la première fille de Louis Hébert, Anne, première européenne mariée à Québec<sup>31</sup>.

En Acadie, le souvenir de Louis Hébert est marqué par une rivière et une île nommées Hébert. Marc Lescarbot avait déjà indiqué la *rivière Hébert* sur sa carte de l'Acadie.

Placide Gaudet spécifia que ce toponyme fut donné en mémoire de Louis Hébert «*l'apothicaire parisien qui a vécu plusieurs années en Acadie*». La rivière Hébert est aussi appelée *Imbert* et *Bear River*, qui sont des corruptions de *Hébert*<sup>32</sup>. On voit cette rivière près de Annapolis Royal, autrefois Port-Royal.

Un historien a écrit, en parlant de Louis Hébert à Québec: «*C'est en Acadie que Champlain avait connu ce bon apothicaire. Il se souvenait combien Hébert adorait la terre. Les grandes qualités de courage, de paix et de bonté de cet homme avaient marqué son passage en Acadie*<sup>33</sup>». Le déracinement des premiers Acadiens par l'Anglais, Samuel Argall, n'a pas altéré l'attachement de Louis Hébert envers la Nouvelle-France, puisqu'il y est revenu pour y vivre et y mourir. Il aura été environ cinq ans en Acadie et dix ans à Québec. On a l'habitude de dire que Louis Hébert a été le premier colon du Canada. Mais cette généralité nous fait oublier qu'il a été avant tout un explorateur, un linguiste, un médecin, un pharmacien, un fondateur et un commandant de pays.

## NOTES

<sup>1</sup> Maurice-L. Hébert était directeur touristique et publiciste du Québec. Il était surtout un critique littéraire très connu et très apprécié. Il a écrit, entre autres: *De livres en livres*, 1929; *D'un livre à l'autre*, 1932; *Les lettres du Canada français...* Voir l'article de A. Lamarche, o. p. dans *Revue dominicaine*, juillet-août 1960, pp. 50-51. Voir aussi: Réginald Hamel, *Dictionnaires des auteurs de langue française en Améri-*

*que du Nord*, Fides; P.-M. Hébert, «*Maurice-L. Hébert, M.S.R.C., 1888-1960*» dans *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. XXIII, no2, Avril-Juin 1972, p.110; *Dictionnaire du père Le Jeune*; *Dictionnaire biographique du Canada I*; etc.. La mère de Maurice-L. Hébert était Louisa Lang. C'est pourquoi Maurice ajoutait à son nom «*L*». Cela le distinguait de la première famille de son père, issue de Adèle Hamel. Le père de Maurice-L. était Jean-Baptiste-Célestin, frère du curé Nicolas-Tolentin Hébert, fondateur d'Hébertville.

<sup>2</sup> Lespinay, Couillard, Rollet et Hébert sont maintenant des noms de rues à Québec, la plupart aux environs du monument d'Hébert et sa famille. Une des filles de Marie Rollet s'appelait Anne, nom que Maurice Hébert a donné à sa fille.

<sup>3</sup> Un grand nombre de familles canadiennes descendent de Louis Hébert et de Marie Rollet par des alliances, sans porter le nom d'Hébert. Dans une étude de Cora Fortin Houdet sur «*Louis Hébert et sa descendance*», on donne les alliances se rattachant à Guillemette, la fille de Louis Hébert, et d'autres alliances reliées à Françoise, la petite-fille de Louis Hébert. Voir *L'ancêtre*, Québec, vol. 25, nos 3-4, déc. 1998, et janv. 1999, pp. 109 et 114. Maurice-L. Hébert avait découvert qu'il descendait de Louis Hébert par les femmes, (*Mémoires*, op. cit., p.112, note 12.), en plus de descendre des Acadiens.

<sup>4</sup> On peut voir des reproductions du monument Hébert, avec notes explicatives, dans *Lieux et monuments historiques de Québec et environs*, par Me Rodolphe Fournier n. p., Éditions Garneau, 1976, pp. 19-23, et la revue *Cap-aux-Diamants*, no 29, printemps 1992, pp. 60 et 69.

<sup>5</sup> Clarence-J. d'Entremont, *Petit manuel d'histoire d'Acadie, des débuts à 1670*, Université de Moncton, 1976, p. 4,8; Azarie Couillard-Després, *La première fa-*

*mille française au Canada, ses alliés et ses descendants*, Montréal, 1906 (363 p.) p. 16-20.

<sup>6</sup> Azarie Couillard-Després..., *op. cit.*, p.56.

<sup>7</sup> *Histoire du Canada français*, tome I, Montréal, Fides, p.32.

<sup>8</sup> Louis Hébert, *premier habitant canadien*. Allocution prononcée par Monsieur Maurice Hébert, M.S.R.C., directeur général de l'Office du tourisme et de la publicité de la province de Québec, au poste C.H.R.C., le 1<sup>er</sup> avril 1946, à 10 h 15 du soir, à l'occasion de la semaine de la fierté nationale, organisée sous le patronage conjoint du comité permanent de la survivance française en Amérique et de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec (texte dactylographié) p. 6-7.

<sup>9</sup> *Ibidem*, p.4.

<sup>10</sup> *Ibidem*, p.5.

<sup>11</sup> *Ibidem*, p.6-7. Voir le texte de l'engagement de Louis Hébert en 1606, publié par les Archives Publiques du Canada, dans *Nouveaux documents...*, no 15, 1967, vol.1, p.120-121.

<sup>12</sup> C.F. Houdet, *op. cit.*, p.108, et Az. Couillard-Després, *op. cit.*, p.20-21.

<sup>13</sup> Cité par Jacques Lacoursière : «Louis Hébert, Abraham de la colonie» dans *Cap-aux-Diamants*, Québec, no 29, printemps 1992, p.59.

<sup>14</sup> Maurice-L. Hébert, *op. cit.*, p. 7-8 : «*Il ne fallut rien de moins que les coups de force des troupes de Samuel Argall, sous-gouverneur de la Virginie, qui mirent à sac et incendièrent de fond en comble l'établissement français, pour convaincre Hébert et ses compatriotes, si démunis de tout, armes et biens, de l'urgence de rentrer encore en France*». La Virginie, premier état américain, avait commencé en 1607, avec l'établis-

sement de Jamestown. La fondation de l'Acadie est donc antérieure à la fondation des États-Unis.

<sup>15</sup> Azarie Couillard-Després parle d'un bateau si petit qu'on pouvait se laver les mains à la mer en se penchant (*op. cit.*, p.29n).

<sup>16</sup> Cora Fortin Houdet, *op. cit.*, p.108. Aussi J. Lacoursière, *op. cit.* p.60.

<sup>17</sup> Ethel M.G. Bennett, «Hébert, Louis» dans *Dictionnaire Biographique du Canada*, tome I, p.378.

<sup>18</sup> Cité par Laure Conan, *Silhouettes Canadiennes*, Québec, l'Action Sociale ltée, 1917, p.11.

<sup>19</sup> Maurice-L. Hébert, *op. cit.* p.10.

<sup>20</sup> D.B.C., I, *op. cit.* p.378

<sup>21</sup> Maurice-L. Hébert, *op. cit.* p.9.

<sup>22</sup> Maurice-L. Hébert, *op. cit.*, p. 11-13.

<sup>23</sup> Yvanhoë Caron, «Notes historiques...» dans *Album, Saint-Jean-Baptiste de Québec*, 1936, p.41.

<sup>24</sup> Azarie Couillard -Després, *op. cit.*, p.89-94. Maurice-L. Hébert précise que Joseph fut «*livré aux Onéiouts et poignardé par des Iroquois pris d'alcool*», p.11. On peut s'étonner de la fureur des Iroquois à l'égard des Français. C'est que Champlain avait dû conclure un accord, en 1609, avec les Amérindiens du Nord contre les Amérindiens du Sud, les Iroquois, ce qui lui avait aliéné ceux-ci. Mais les colons gagnaient, de cette façon, la protection des Hurons, des Algonquins et des Montagnais.

<sup>25</sup> L'abbé F.-E.-J. Casault écrit dans son livre *Notes historiques sur la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny*, Québec, 1906 : «*Une des filles de Guillaume Hébert épousa, à Québec, le 20 novembre 1651, Guillaume Fournier, le fondateur de la paroisse Saint-Thomas de Mont-*

*magny, et l'ancêtre de tous les Fournier de Saint-Thomas et d'ailleurs...* (p.17)». Pour les autres descendants de Guillaume Hébert, fils de Louis Hébert et de Marie Rollet, voir Cora Fortin Houdet (*op. cit.*, p.113) et les dictionnaires Jetté et Tanguay.

<sup>26</sup> Voir le livre de l'abbé Azarie Couillard-Després, *op. cit.*, p.259-336.

<sup>27</sup> Azarie Couillard-Després, *op. cit.*, p.64.

<sup>28</sup> Le Jeune, *Dictionnaire...*, p.745.

<sup>29</sup> *Ibidem*, p.746. On peut lire une belle page sur Marie Rollet dans A. Couillard, *op. cit.*, p.118-119. On y décrit le courage de cette veuve restée sur sa terre avec ses enfants et son gendre Guillaume Couillard de Lespinay, alors que Québec était occupé par l'envahisseur Kertk.

<sup>30</sup> Maurice-L. Hébert, *op. cit.*, p.8-9.

<sup>31</sup> Azarie Couillard-Després..., p.64. Maurice-L. Hébert marié à Marguerite Taché a eu trois autres enfants après Anne: Jean, Marie et Pierre. Sur la famille Taché, voir P.-M. Hébert, *Le curé Hébert*, I, p.219-220, 390,404.

<sup>32</sup> Voir *An Historical Journal...* by Captain John Knox, edited by Arthur G. Doughty, vol I, Toronto, The Champlain Society, 1914, appendice, nos 61-62; Père Le Jeune..., tome I, p.744.

<sup>33</sup> *Le Journal de Montréal*, 3 janv. 1999, p. 12 : «Louis Hébert».